

Déclaration de part de propriété du cotitulaire de compte (conjoint et ancien conjoint) (la « déclaration ») – Québec seulement

La présente déclaration ne doit être remplie que par les cotitulaires de compte du Québec qui sont conjoints ou ex-conjoints et qui souhaitent déclarer leur part respective d'un compte conjoint. **La présente déclaration a pour but de s'assurer qu'en cas de décès d'un cotitulaire de compte, le cotitulaire survivant continue d'avoir accès à sa part respective du compte conjoint.** Si cette déclaration n'est pas faite, en cas de décès de l'un des cotitulaires du compte, la part respective de chaque cotitulaire du compte correspondra automatiquement à la moitié du solde du compte. La présente déclaration **ne s'applique pas** aux cotitulaires du compte qui ne sont pas conjoints, et ne s'applique pas à l'extérieur du Québec.

Numéro de compte de la Banque Manuvie _____

Nom du titulaire de compte	Montant des parts respectives (%) (Total obligatoire de 100 %)

Je comprends que cette déclaration n'est utilisée que dans le but de remettre les parts du compte conjoint déclarées ci-dessus au cotitulaire survivant du compte et au liquidateur du cotitulaire du compte décédé lors du décès de l'un des cotitulaires du compte. Je comprends que les cotitulaires du compte peuvent, à tout moment, modifier leur part proportionnelle du compte conjoint au moyen d'une nouvelle déclaration. Je comprends que si aucune déclaration n'est faite, la part respective correspondra à la moitié du solde du compte conjoint.

Nom du titulaire principal _____

Signature du titulaire principal _____

Date de la déclaration _____

Nom du cotitulaire du compte _____

Signature du cotitulaire du compte _____

Date de la déclaration _____

Voici comment soumettre votre déclaration à la Banque Manuvie :

- En ligne :** Ouvrez une session pour accéder aux services bancaires en ligne. Choisissez « Produits et services » dans le menu de gauche. Utilisez « Téléverser des documents » et le type de document « Services généraux aux comptes » pour nous envoyer une copie numérisée.
- Télécopieur :** 1 877 565-2265.
- Par la poste :** Banque Manuvie, 500 King Street North, P.O. Box 1602, Waterloo (Ontario) N2J 4C6.